



## Attestation d'assurance

CHUBB EUROPEAN GROUP SE, La Tour Carpe Diem – 31 Place des Corolles, Esplanade Nord - 92419 Courbevoie cedex, certifie par la présente que notre assuré ci-dessous est titulaire auprès de notre compagnie d'une police **Responsabilité Civile** ci-après indiquée et à concurrence des montants définis au contrat.

<b>Numéro de Police :</b>	<b>FRCANA26454</b>
Assuré :	LE SENS DES TRAVAUX 32 B RUE SAINT FRANCOIS 33000 BORDEAUX
Période de garantie :	Du 25/10/2024 au 24/10/2025 inclus
	Activité principale de la société proposant 23.49Z - Fabrication d'autres produits céramiques
Activités assurées :	Description supplémentaire de l'activité • Aménagement et transformation de douches et baignoires (ouvertures, portes et poignées), pour le maintien des personnes à domicile, A l' EXCLUSION DE TOUS TRAVAUX SUR BATIMENT (PLOMBERIE, ELECTRICITE, PEINTURE, MACONNERIE, PLATRIERIE) » •Vente et mise en service d'appareils électromagnétiques visant à stopper les remontées capillaires avec diagnostic préalable des remontées capillaires •Vente d'adjuvant neutralisateur de sels minéraux pour les enduits •Location ou mise à disposition de déshumidificateur (pour accélérer l'assèchement chez ses clients)

## Tableau des garanties

CHUBB®

Responsabilité Civile Exploitation	Montant des garanties par sinistre (sauf mention contraire)
<b>Tous dommages corporels, matériels et immatériels confondus</b>	<b>10 000 000 €</b>
Dont	
Faute Inexcusable	2 000 000 € par sinistre et par année d'assurance
Atteintes à l'environnement soudaines et accidentelles (Dommages Corporels, Matériels et Immatériels Consécutifs)	750 000 € par sinistre et par année d'assurance
Dommages matériels et immatériels consécutifs	3 000 000 €
Dommages immatériels non-consécutifs	300 000 €
Dommages aux biens confiés	150 000 €
Responsabilité Civile Après Livraison / Après Réception	Montant des garanties par sinistre et par année d'assurance
<b>Tous dommages corporels, matériels et immatériels confondus</b>	<b>3 000 000 €</b>
Dont	
Dommages immatériels non consécutifs y compris Frais de retrait et Frais de dépose/repose engagés par les tiers	300 000 €
Frais de retrait engagés par l'Assuré	100 000 €
Frais de dépose/repose engagés par l'Assuré	100 000 €
Tous Dommages corporels, matériels, immatériels confondus survenus aux <b>USA/ Canada</b> , dont	Néant
Dommages immatériels non consécutifs sur base loss of use	Néant
Frais de retrait engagés par les tiers et par l'Assuré	Néant
Frais de dépose/repose engagés par les tiers et par l'Assuré	Néant
Garanties annexes	Montant des garanties
Frais de réhabilitation d'image	25 000 € par sinistre et par année d'assurance
Défense Pénale et Recours	50 000 € par sinistre Seuil d'intervention : 1.500 €

La présente attestation est délivrée pour servir et faire valoir ce que de droit et n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'assureur. Elle est établie sous réserve du paiement de la prime échue et ne peut engager CHUBB EUROPEAN GROUP SE au-delà des conditions générales et autres documents contractuels auxquels elle se réfère.

CHUBB®

Fait à Courbevoie, pour valoir ce que de droit, le 17/07/2024

Chubb  
Véronique BRIONNE  
Présidente Chubb France

